

Communication des élus Traid-Union de septembre 2022**L'économie, en bref**

Le mois de juillet semble ambivalent. Les **chiffres** sont **corrects**, mais à y regarder de plus près, on pourrait y voir les **prémices** d'une **récession**. Le **chiffre d'affaires** (CA), en **hausse** de près de **8%** dépasse le budget et le V2, tant pour juillet que pour le cumulé fin juillet, tandis que le **résultat** dépasse à peine le V2 en étant largement **au-dessous du budget** et en **nette régression** par rapport à l'**année dernière**. La tendance est quasi identique pour la France, avec toutefois des **CA en baisse** pour

ARA, NNE et les verticaux Santé Social Emploi, Secteur Public, Retail Auto, Banque, TME et APS. De plus, résultat **néгатif** pour Retail Auto, Banque, Transport et APS. Ce n'est donc pas un vertical ou une région en particulier qui donne des signes baissiers, mais plusieurs verticaux et régions qui semblent définir les contours d'un début de récession.

Octobre apportera de la visibilité et Traid-Union continuera à vous tenir informés.

**Accord temps de travail et CET**

Comme vous le savez peut-être, un **nouvel accord temps de travail a été signé par Traid-Union**. Cet accord nous fait bénéficier (enfin !) d'un **CET** (compte épargne temps), d'une **demi-journée de congé payé (CP)** supplémentaire et **revalorise** de 35€ à **38,50€** les astreintes du lundi 8h au vendredi 20h et de 60€ à **66€** les astreintes du vendredi 20h au lundi 8h et jours fériés.

Aucun des autres syndicats n'a voulu signer cet accord, qui apporte pourtant des avancées significatives. A croire que vos intérêts (les vôtres étant les nôtres) et les leurs ne sont pas les mêmes.

Sans Traid-Union, c'était le retour aux 35 heures, la suppression des RTT et tutti quanti !

Concernant le CET, vous devrez faire une demande d'ouverture pour en bénéficier et commencer à l'alimenter. Seuls les congés payés acquis au titre de la cinquième semaine de CP, les jours d'ancienneté et la journée de congé supplémentaire pourront alimenter le CET, à hauteur de 5 jours par an et avec un plafond maximum de 15 jours.

N'hésitez pas à nous poser des questions si vous souhaitez plus de précisions.

Traid-Union le syndicat qui avance à vos côtés et fait progresser vos avantages

Justice, suite

Après avoir été débouté suite à son attaque à l'**encontre de la personne** du secrétaire, le syndicat Solidaires, pour ne pas le nommer, a fait **appel de la décision du juge**, espérant au final pourvoir **extorquer** des dommages et intérêts sur les **deniers personnels** du secrétaire du CSE, salarié de l'entreprise.

Si ce n'est pas de la rancœur et de l'acharnement personnel, ce n'est en tout cas pas de la défense des salariés. Du moins, ce n'est pas comme cela que Traid-Union la conçoit.

CRH de mi-année : peut mieux faire

40% de salariés augmentés, 9% de promotions, une augmentation moyenne à 140€, médiane à 120€, un focus sur les I2.1 (67% de promus et 80% d'augmentés) et les NA4+ (85% d'augmentés). Et encore et toujours des laissés pour compte...

Bon à savoir

Jusqu'au 31 décembre 2022 et dans la limite de 10.000€, vous avez la possibilité de débloquer les sommes issues de l'intéressement en vous engageant à les utiliser pour financer l'achat d'un bien ou d'une prestation de service.